Délibération n°2022/6

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : Schéma Directeur du Numérique / Charte informatique
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Schéma Directeur du Numérique tel que présenté en annexe. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'actualisation de la charte informatique telle que présentée en annexe.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 21 Présents : 16 Pouvoirs : 5 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Ronan STEPHAN

Troyes, le 11 mars 2022
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 15/03/2022
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 15/03/2022

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr